

APPRENDRE. ACCOMPAGNER. MOTIVER.

Au sein du **tronc commun**, le rythme de progression de chaque élève est respecté, avec des évaluations formatives plus régulières qui permettent aux équipes éducatives renforcées de distinguer les besoins des élèves : besoins de consolider la matière ou de dépassement pour les uns, besoins de remédiation pour d'autres. Identifier ces besoins permet une prise en charge adaptée de chaque élève. Les enfants en difficulté font l'objet d'un suivi immédiat pour que tout soit mis en œuvre pour leur réussite, ce qui contribuera à diminuer le redoublement.

3 LEVIERS POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE

À partir de
2022

Différenciation et accompagnement personnalisé

2 enseignants par classe pendant minimum 2 périodes par semaine.

Objectif ? Observer les élèves, analyser leur compréhension de la matière et répondre à leurs besoins par du soutien, de la consolidation des apprentissages ou du dépassement.

À partir de
2023

Processus de suivi et accompagnement spécifique

Soutien accru des élèves présentant des difficultés persistantes, par l'équipe éducative.

Objectif ? Suivre l'élève de manière optimale grâce à des dispositifs spécifiques mis en place au fur et à mesure de l'année.

À partir de
2023

Dossier d'accompagnement de l'élève

Un dossier suivra l'élève pendant toute sa scolarité pour une meilleure prise en main de ses besoins par les différentes équipes pédagogiques.

Objectif ? Permettre le suivi de tous les élèves, même en cas de changement d'école.

Votre enfant entre en 1^{re} ou 2^e primaire ?

Découvrez son parcours au sein du nouveau **tronc commun**.

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS DU TRONC COMMUN ?

Renforcement des cours :

Renforcement des savoirs de base (français, maths, sciences, etc.).

Démarrage des langues modernes en 3^e primaire pour l'ensemble des élèves de la FWB et instauration de la deuxième langue moderne dès la 2^e secondaire.

Augmentation des heures d'éducation physique dès la 5^e primaire.

Des nouvelles matières :

Éveil aux langues de la 1^{re} maternelle à la 2^e primaire.

Formation manuelle, technique, technologique et numérique.

Éducation culturelle et artistique.

Éducation à la santé.

Formation économique et sociale.

Langues anciennes pour tous en 2^e et 3^e secondaire.

Travail sur l'orientation et la découverte du monde professionnel.

Valorisation de compétences transversales telles que la créativité et l'esprit d'entreprendre.

LE TRONC COMMUN, le nouveau parcours d'apprentissage commun à tous les élèves, de la 1^{re} maternelle à la 3^e secondaire

Le tronc commun est une réforme clé du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui vise à renforcer la qualité de l'enseignement et réduire les inégalités. Il se caractérise notamment par une révision en profondeur du contenu des apprentissages et de la manière d'apprendre.

Il s'agit de donner les mêmes outils à tous les élèves, les mêmes chances et opportunités de devenir des citoyens actifs et épanouis à travers un enseignement émancipateur, connecté aux enjeux contemporains. L'école du tronc commun ne laisse personne au bord du chemin, respecte le rythme de progression de chacun et permet de s'orienter de manière positive pour la suite de la scolarité.

CALENDRIER DE L'INTRODUCTION DU TRONC COMMUN

